



CERTIFICAT DE CONSIGNATION

Je soussigné, GUILLAUME LEFEBVRE, Directeur du Centre Financier de La Banque Postale de BORDEAUX, certifie avoir reçu en dépôt le 26 novembre 2010

De	la somme de (en euros)
SMADJA DAVID BRUNO	20000

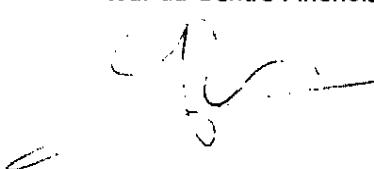
Soit la somme totale de 20000 euros, déposée sur le compte ouvert à La Banque Postale sous le n° 1705794T022 provenant de la libération des parts sociales de LA SASU 1000 ANNONCES en cours de constitution.

Le retrait des fonds provenant de la libération des parts sociales ne peut être effectué par le mandataire de la société, avant l'immatriculation de celle-ci au registre du commerce et des sociétés.

Si la société n'est pas constituée dans le délai de six mois à compter du premier dépôt de fonds, ou si elle n'est pas immatriculée au registre du commerce et des sociétés dans le même délai, les apporteurs peuvent individuellement demander en justice l'autorisation de retirer le montant de leurs apports. Dans les mêmes cas, un mandataire, dès lors qu'il représente tous les apporteurs, peut demander directement au dépositaire le retrait des fonds.

Si les apporteurs décident ultérieurement de constituer la société, il doit être procédé à nouveau au dépôt des fonds. (Article L223-8 du code de commerce)

 GUILLAUME LEFEBVRE
Directeur du Centre Financier



ETABLIE EN UN SEUL EXEMPLAIRE ORIGINAL POUR VALOIR CE QUE DE DROIT

La Banque Postale Centre Financier 33900 BORDEAUX CEDEX 9

La Banque Postale - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 2 342 454 090 euros - Siège social et adresse postale : 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - Siège Central : Le Crossing - 30, boulevard Gallieni - 92130 Issy les Moulineaux
Téléphone 01 57 75 60 00 - RCS Paris 421 100 645 - Code APE 6419Z, intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424.